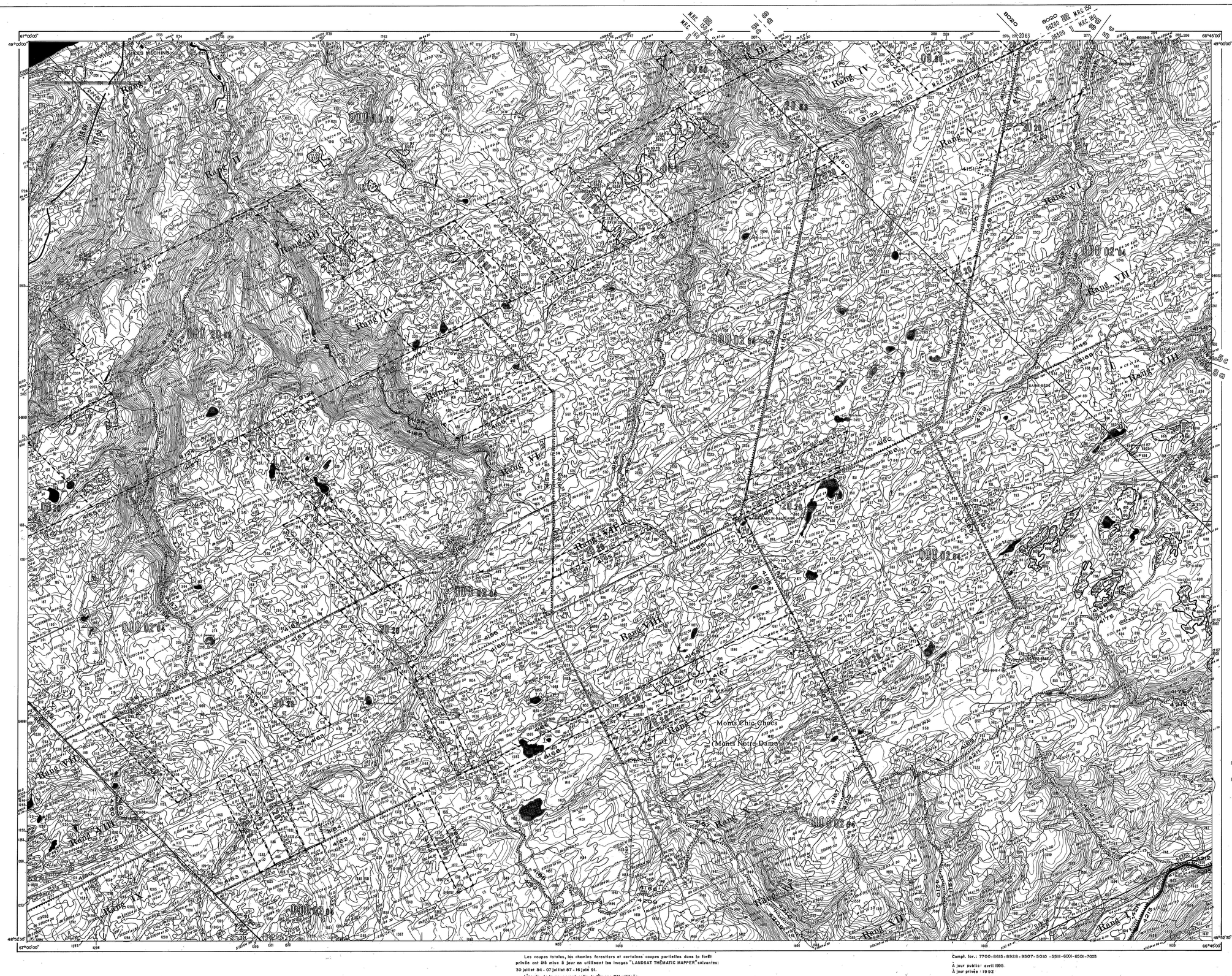

Les coupes totales, les chemins forestiers et certaines coupes partielles dans la forêt privée ont été mise à jour en utilisant les images "LANDSAT THÉMATIC MAPPER" suivantes:

30 juillet 84 - 07 juillet 87 - 16 juin 91.

L'année de la coupe est celle de l'image TM utilisée.

Compt. for.: 7700-8615-8928-9507-5010-5511-6001-6501-7005

À jour public: avril 1995.
À jour privée: 1992

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, tertiaire
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Colle, zone sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite ..... cd
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dd
Dégagement ..... d
Dégagé partiel (dégagé ou à jour) ..... b/d
Plantation 5 rangées mixes ..... pm
Plantation en régénérant ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Plantation ..... p
Ligne de rang, de lot ..... rl
Récolte dans les lisières boisées (déjà en libre) ..... ldl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Sapin	
— — à sapin et/ou épinette blanche	S (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à thuya (cèdre)	S (Th)
— — à pruche	S (Pr)
— — à mélèze	S (M)
Pinède	P
— — à thuyenne noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pente dominante)	P (E)
— — à thuya (cèdre)	P (Th)
— — à pruche	P (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — à pin rouge	P (Pr)
— — à pin gris	P (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	P (S)
— — plantation d'épinette blanche	P (pE)
— — plantation d'épinette de Norvège	P (pE)
— — plantation de pin rouge	P (pPr)
— — plantation de pin gris	P (pPg)
Sapinière	SP
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la pente résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à mélèze	S (M)
— — à sapin (ou épinette blanche)	S (S)
Pinède à pin blanc	
— — — avec pin rouge	P(Pb)
— — — et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la pente résineuse)	P(Pb)
— — — avec thuya (cèdre)	P(Pb)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P(Pb)
— — — avec mélèze	P(Pb)
— — — avec pin gris	P(Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P(Pb)
— — — (plantation)	P(p)
Pinède à pin rouge	
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la pente résineuse)	P(Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	P(Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P(Pr)
— — — avec mélèze	P(Pr)
— — — avec pin gris	P(Pr)
— — — avec pruche	P(Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P(Pr)
— — — (plantation)	P(p)
Pinède à pin gris	
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la pente résineuse)	P(Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	P(Pg)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P(Pg)
— — — avec mélèze	P(Pg)
— — — avec pin rouge	P(Pg)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	P(Pg)
— — — avec pruche	P(Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P(Pg)
— — — Plantation de pin sylvestre	P(S p)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la pente résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à pin blanc	C (Pb)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (pC)
Pruchaie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la pente résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (p)
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la pente résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — à pin rouge	M (Pr)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M (pJ)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (pJ)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — avec mélèze	F1 M	F1 M (F)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau noir ou rouge	Bb	Bb (F)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)
— — — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (R)
— — — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (R)
— — — — — avec sapin	Bb S	Bb S (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	Bj S	Bj S (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 Pb	F2 Pb (F2)
— — — — — avec pin rouge	F2 Pr	F2 Pr (F2)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec mélèze	Pe M	Pe M (R)
Peuplerale tremble	Pt	Pt (R)
Cédrière avec sapin	C S	C S (R)
Aspénière résineuse	Ar (R)	Ar (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — sur station riche	M F1	M F1 (F)
— — —	—	—

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — à bouleau blanc (colonisation)	Bb
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerale	Pe
Peuplerale rouge	Pr
Érablière	Er (R)
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er Bb
— à bouleaux jaunes	Er Bj
— à pruche	Er Pr
— à feuillus d'essences intolérantes	Er F1
— à feuillus d'essences tolérantes	Er F2
Plantation d'érable à sucre	Er (p)
— — de peuplier faux-tremble	Pe (p)
— — de peuplier	Pe (p)
— — de peuplier hybride	Pe (p)
— — de tilleul d'amérique	Tr (p)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Subéreux

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
80 "	61-80 "
120 "	81-100 "
120 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT MÉLANGÉE

Jeune inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges uniques de 60 ans. Autres peuplements: majorité des tiges vieilles plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovale
Moyenne	31 à 60 %	⊕
Forte	61 à 90 %	↑
Très forte	91 % et plus	↑
Superficie accidentée de pentes	31%	⊕

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-5m)	2 (5-10m)	3 (10-15m)	4 (15-20m)	5 (20-25m)	6 (+25m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: MARCEL SIROIS
SIGNATURE: Marcel Sirois
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 1
Unité de gestion: 15-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 02 04*
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 217 00*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 127
Municipalité: 06500*
Division de recensement:
Municipalité:
Codasire:
Parcelle: 1153*
Région écologique: 8G*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 160 MATANE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

CODES ÉCOLOGIQUES

S1E1 C1 D2 Sb4 Ch
— station
— classe de pente
— classe d'âge
— pente de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

F 17 - 68 K1
— classe de pente
— classe d'âge
— pente de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986
Année de publication: 1987
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

	22-G-2		22-G-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.	
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.	
22-B-14	22-B-15		22-B-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.	
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.	
22-B-11	22-B-10		22-B-9	

22 B/15 N.O.

2